

LETTRE DU CERCLE DE SILENCE DE VERSAILLES

n° 85 - 14 septembre 2017

Le 12 juillet 2017 un plan "migrants" est annoncé par le gouvernement. Il s'agit :

- du renforcement des effectifs dans les guichets uniques des demandeurs d'asile (GUDA) pour réduire les délais d'enregistrement (ils ont atteint 35 jours au lieu de 3 prévus par la loi !) Pendant ce temps les personnes n'ont pas accès aux conditions d'accueil prévues par le droit européen.

- de la réduction des délais d'instruction pour les demandes d'asile mais il ne faut pas que ce soit au détriment des droits et garanties des personnes.

- de la création de 7500 places dans les CADA qui ne permettra pas d'héberger toutes les personnes en attente de la création de 5 000 places d'hébergement provisoire pour les réfugiés statutaires.

Sur le volet répressif, **l'État souhaite expulser plus vite et plus de personnes étrangères**, quelle que soit leur situation ou leur pays d'origine.

Le refrain "*on peut accueillir les réfugiés politiques, mais pas les migrants économiques*" est toujours annoncé bien que les études scientifiques et le terrain démontrent que les motifs de départ sont multiples, complexes et bien souvent liés entre eux !

Solidarité sanctionnée

Août 2017 restera dans les mémoires comme le mois de la honte où la Solidarité a été sanctionnée par un tribunal français à Nice. Il s'agit de la condamnation de Cédric Herrou qui a pallié les carences de l'Etat, à la frontière de l'Italie, en permettant aux exilés d'atteindre l'administration qui accepterait d'enregistrer leur demande d'asile. Le juge a cru bon d'ajouter une circonstance aggravante (selon lui) à savoir que Cédric aurait accompli une : « action militante » (sic).

Pendant ce même mois d'août, « l'Europe » a criminalisé les ONG qui portaient secours aux naufragés de la Méditerranée. « À un moment donné, quand quelqu'un coule, vous le sauvez... Nous, on essaie de sauver notre âme, celle de l'Europe », dit Francis Vallat, ancien armateur, pdt de SOS Méditerranée.

Elisa, 1an1/2 et Anisa, 5 ans : 15 jours « en rétention » !

A Besançon en juillet 2017, leurs parents ont demandé l'Asile, le 28 septembre rdv avec l'OF-PRA...mais le 11 août, la famille est arrêtée, frappée d'OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) et embarquée en véhicule de police jusqu'au Centre de Rétention Administrative du Mesnil-Amelot, où elle est enfermée dans le secteur « famille »...

Après divers rebondissements qui n'aboutissent pas, c'est la mobilisation citoyenne de nombreuses personnes choquées de l'enfermement de jeunes enfants qui débloque la situation : Elisa, Anisa et leurs parents sont libérés le 25 août, sous une pluie battante... Ils sont recueillis par des militants du RESF qui les mettent à l'abri, au propre comme au figuré ! Les décideurs devraient **se mettre en conformité avec les principes des textes internationaux parmi lesquels la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) et la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).**

Prochains Cercles : 12 octobre, 9 novembre 2017

Retrouver l'ensemble de ces documents sur notre site

<https://sites.google.com/site/cercladesilenceversailles>

Charte du Cercle de silence Versailles

Le cercle en est à sa 9ème année !

Parce que nous avons décidé d'exprimer publiquement le traitement inhumain et dégradant fait aux familles et aux travailleurs migrants en situation irrégulière en France, un Cercle de Silence s'est créé rassemblant régulièrement, à Versailles, dans un espace public, des femmes et des hommes d'horizons et convictions divers. Par notre participation au Cercle de Silence :

IL S'AGIT de porter l'attention sur les personnes étrangères et sans papiers venues en France pour vivre mieux ou pour sauver leur vie.

IL S'AGIT de rappeler que chacune a droit au respect et que les atteintes à la dignité de quelques-unes blessent tous les hommes dans leur humanité.

IL S'AGIT de manifester une inquiétude face aux conditions de détention auxquelles sont soumises ces personnes dans les centres de rétention administrative et de contribuer au travail mené par diverses associations qui sont au contact de ceux qui subissent la loi, qui la font ou la font appliquer.

IL S'AGIT de refuser que des hommes, des femmes, des enfants endurent des traitements dégradants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle

IL S'AGIT d'affirmer qu'on ne peut approuver des dispositions (lois, décrets, circulaires, directives ...) qui brisent des vies humaines, détruisent des couples et des familles.

IL S'AGIT d'exprimer une espérance fondamentale en notre capacité à faire vivre des valeurs universelles.

Dans un environnement d'agitation et de bruit, le Cercle de Silence, action non violente, envoie un message humain et invite à la réflexion sur des questions concrètes.

Nous invitons donc, à Versailles, toutes les personnes de bonne volonté, croyantes ou incroyantes, à participer à ce Cercle de Silence, en référence à l'initiative des Franciscains de Toulouse.

Le dimanche 15 octobre de 10h à 18h, à l'hôtel de ville de Versailles, un village éphémère des alternatives au défi climatique "Alternatiba Versailles Grand Parc" accueillera le grand public gratuitement pour s'informer, échanger, découvrir et partager les solutions concrètes et les bonnes pratiques afin de construire une société plus juste, plus solidaire, plus conviviale et plus durable. C'est dans ce contexte que le Cercle de Silence de Versailles a décidé de se réunir exceptionnellement ce jour à 16h devant la mairie de Versailles, avenue de Paris, pour un « mini-Cercle de Silence » de 30 minutes avec les participants présents sur le site. Le Cercle mensuel aura lieu comme d'habitude le 2^{ème} jeudi du mois.

**Le cercle de silence de Versailles se tient le deuxième jeudi de chaque mois de 18h à 19h
Angle avenue de St Cloud - avenue de l'Europe à Versailles (Marché aux fleurs)**

Les prochaines dates : 12 octobre, 9 novembre...

Site : <https://sites.google.com/site/cercladesilenceversailles>

Contact : cercladesilence.versailles@gmail.com

Le cercle de silence « Versailles » est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres : du Réseau franciscain Gubbio, des fraternités franciscaines séculières, du Réseau éducation sans frontières (RESF), du Service œcuménique d'entraide (CIMADE), du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire), de la Pastorale des migrants des Yvelines, du GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), de l'Église Protestante Unie, du Centre Huit, du Secours Catholique Versailles, du Collectif Étrangers Français en Yvelines (CEFY), du CELY (Croyants en Liberté Yvelines) et de la Communauté de Vie Chrétienne (CVX).